SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 19 juin 2015 portant nomination au conseil central de la section B de l'ordre des pharmaciens

NOR : *AFSH1530459A*

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,
Vu l'article L. 4232-7 du code de la santé publique,

Arrête :

Article 1er

M. Pierre TCHORELOFF, professeur à l'UFR de pharmacie de Paris-XI, est nommé membre du conseil central de la section B de l'ordre des pharmaciens.

Article 2

Le directeur général de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Fait le 19 juin 2015.

Pour la ministre et par délégation :
Le chef du bureau RH2
de l'exercice, de la déontologie
et du développement professionnel continu,
G. Boudet